



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Les experts en surveillance aquatique

# RAPPORT NATIONAL SUR LES NOYADES

Édition 2000

## LE NOMBRE DE NOYADES A ENCORE DIMINUÉ

Encore moins de Canadiens se sont noyés en 1998 qu'au cours des dernières années. Il y a eu un total de 551 noyades et de décès évitables associés à l'eau en 1998 (l'année la plus récente pour laquelle nous possédons des données). Il s'agit du total le moins élevé depuis 9 ans que la SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE recueille de telles données, soit depuis 1990. Ce résultat représente une baisse de 3 % en comparaison du nombre de noyades de l'année précédente qui avait aussi diminué (tableau 1) et de 20 % de moins que le niveau le plus élevé de 685 décès il y a cinq ans, soit en 1993.

Si l'on tient compte de la croissance de la population canadienne, le taux de mortalité pour les décès évitables associés à l'eau a également connu une baisse en 1998, atteignant 1,8 décès par 100 000 habitants (tableau 1). Il s'agit d'une statistique encourageante puisque c'est la deuxième année de suite que le taux de mortalité tombe sous le niveau des 2,1 à 2,4 qu'il avait atteint au cours des années précédentes. Ce résultat est par ailleurs fort impressionnant étant donné que l'été 1998 a été très chaud et sec ce qui a créé des conditions idéales pour que les Canadiens s'adonnent à des loisirs aquatiques. Habituellement, lorsque la température «est idéale» le nombre de décès évitables associés à l'eau a tendance à augmenter, mais ce ne fut pas le cas en 1998. Environnement Canada a noté que 1998 a été de fait l'année la plus chaude du siècle - pour l'année en entier mais aussi pour le printemps, l'été et l'automne en particulier.

L'été et l'année ont également été beaucoup plus sec qu'à l'habitude de l'Ontario à la côte Ouest, ce qui était fort propice à la pratique de loisirs aquatiques.

De nouveaux records à la baisse pour les neuf dernières années ont été enregistrés en Colombie Britannique, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. La majorité des autres provinces et territoires ont connu des totaux moindres ou similaires de mortalité en 1998 que lors des dernières années. Les deux seules provinces qui n'ont pas suivi le mouvement sont l'Alberta et Terre-Neuve où il y a eu un plus grand nombre de décès évitables en 1998. Le nombre de décès a augmenté au Québec comparativement avec ceux de 1997, mais se situent en deçà de la moyenne à long terme (tableau 2).

Le nombre de décès associés à l'eau a connu la baisse la plus importante pour ce qui est de la navigation de plaisance demeurant en deçà de 200 décès pour la deuxième année consécutive (tableau 6). Il y a également eu moins de mortalité résultant d'activités nautiques pour la troisième année consécutive.

Nous avons noté des progrès notables concernant les nombreux facteurs de risques sur lesquels la SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE avait mis l'emphase dans sa campagne d'éducation du public Soyons Aqua Bon<sup>mc</sup>.

Il y a eu 52 moins de décès où la consommation de boissons alcooliques a été un facteur déterminant en 1998 que lors des 5 années précédentes.

Il y a également eu une réduction des décès reliée au fait que la victime était seule, en

particulier pour les enfants un peu plus âgés, les adolescents et les jeunes adultes ainsi que moins de décès à la tombée du jour.

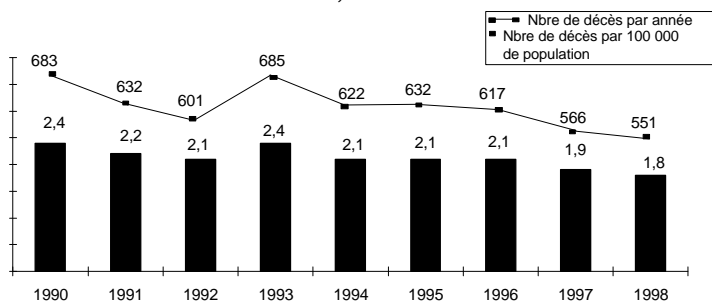
Quoique ces résultats soient très encourageants, il ne faut pas oublier que la prévention de la noyade est un projet à long terme qui demande des efforts continus et constants dans le but d'encourager les Canadiens à adopter une attitude qui les rendent Aqua Bon<sup>mc</sup>. Il faut en arriver à ce que de plus en plus de Canadiens portent un gilet de sauvetage ou un VFI (vêtement de flottaison individuel) puisque le nombre de victimes qui n'en portaient pas est encore trop élevé et aurait pu contribuer à les sauver. Il faut également que les bambins soient supervisés constamment lorsqu'ils sont à proximité d'une piscine familiale.

Nous espérons que des projets tels que celui concernant l'introduction de la nouvelle réglementation fédérale de sécurité nautique qui s'étalera sur une période de dix ans et qui est entrée en vigueur en septembre 1999 et le nouveau cours du B.O.N. (Brevet d'Opérateur Nautique) de la SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE aideront à réduire encore plus le nombre de noyades.

De plus, les programmes de sauvetage et de surveillance aquatique de la SOCIÉTÉ enseignent aux Canadiens ce dont ils ont besoin pour sauver leur propre vie et celle des autres dans les situations d'urgence aquatique, afin d'éviter qu'ils ne viennent augmenter les statistiques.

## LE NOMBRE DE NOYADES ATTEINT UN NOUVEAU PLANCHER À LA BAISSÉ EN 1998

Tableau 1 : Décès évitables associés à l'eau et taux de mortalité au Canada, 1990-1998



## DIMINUTION DU NOMBRE DE NOYADES AU N.-B., ONTARIO ET C.-B.

Tableau 2 : Nombre de décès évitables associés à l'eau par province et territoire au Canada, 1992-1998

	1992 - 1996 Moy./an	1997	1998
T.-N. et Labrador	28	27	31
N.-É.	31	38	28
Î.-P.-É.	4	5	3
N.-B.	21	19	12
Québec	131	105	119
Ontario	174	147	141
Manitoba	31	34	26
Sask.	25	28	24
Alberta	34	38	45
C.-B.	131	118	112
T.N.-O.	14	5	8
Yukon	6	2	2
Canada	631	566	551

**BAISSE DU NOMBRE DE NOYADES CHEZ LES ADULTES DANS LA «FLEUR DE L'ÂGE»**

Le nombre de victimes de la noyade entre 25 et 49 ans a baissé en 1998 par rapport aux années précédentes. Cette diminution du nombre de décès est spécifiquement reliée à un nombre moins élevé de victimes en bateaux à moteurs et chez les pêcheurs. Cette diminution est particulièrement évidente parmi les personnes dans le groupe d'âge des 25 à 34 ans qui comptent 86 victimes (tableau 3) ce qui représente une baisse de 20 % par rapport à n'importe quelle autre année antécédente. Le taux de mortalité pour le groupe d'âge des 25 à 34 ans a diminué à 1,9 par 100 000 habitants et a atteint ce palier qui se situe pour la première fois sous la marque du 2,0.

**LES JEUNES HOMMES CONTINUENT À PRENDRE DES RISQUES ET À NE PAS PORTER DE VFI**

Après avoir connu une baisse en 1997, le taux de décès causés par l'eau chez les adolescents entre 13 et 17 ans a remonté en 1998 et s'est rapproché des niveaux qu'il avait connu précédemment. Le nombre de décès des jeunes entre 18 et 24 ans a monté de nouveau en 1998 (tableau 3). Le taux de décès évitables associés à l'eau parmi les 18 à 24 ans a atteint 3,0 par 100 000 habitants ce qui représente 67 % de plus que la moyenne de 1,8 pour tous les âges combinés. Par contre, moins de victimes dans ce groupe d'âge avaient consommé de l'alcool.

En 1998 toutefois, plus de jeunes entre 13 et 24 ans ne portaient pas de VFI lorsqu'ils sont décédés; 42 victimes entre 13 et 24 ans sont décédées dans des situations où le port d'un VFI aurait probablement contribué à leur sauver la vie (par ex. : dans des incidents reliés à la navigation de plaisance et à la motoneige). Ceci représente une augmentation de 50 % sur la moyenne des personnes ne «portant pas de VFI» pour les décès dans le groupe d'âge des 13 à 24 ans lors des dernières années.

**DES BAISSÉS SANS PRÉCÉDENT DES NOYADES EN NAVIGATION DE PLAISANCE ET EN CANOTAGE**

Il y a eu moins de décès évitables occasionnés par l'eau lors d'activités de loisirs aquatiques pour la troisième année consécutive (tableau 4). Il y a également une tendance à la baisse à long terme pour les incidents reliés aux activités professionnelles et quotidiennes.

Il y a eu une diminution marquée des décès reliés à la navigation de plaisance et au canotage au cours de 1998 (tableau 5). Ceci est dû à une diminution du nombre d'incidents impliquant la consommation d'alcool (39 % en 1998 par opposition à près de la moitié lors des années précédentes). Le problème majeur continue toutefois d'être le nombre de plaisanciers qui ne porte pas de VFI. En 1998, environ les deux tiers des victimes en navigation de plaisance (74 %) et de canotage (61 %) ne portaient pas de VFI lorsque l'incident fatal s'est produit, c'est-à-dire lorsque leur embarcation a chaviré, a été submergée ou qu'ils sont tombés par-dessus bord.

Les décès causés lors d'autres activités de loisirs telles que la natation et jouer près dans l'eau ont connu une augmentation en 1998 (tableau 5). Cette recrudescence est probablement due à une participation accrue à des activités de loisirs aquatiques étant donné les conditions chaudes et sèches qui ont prévalu au cours de 1998.

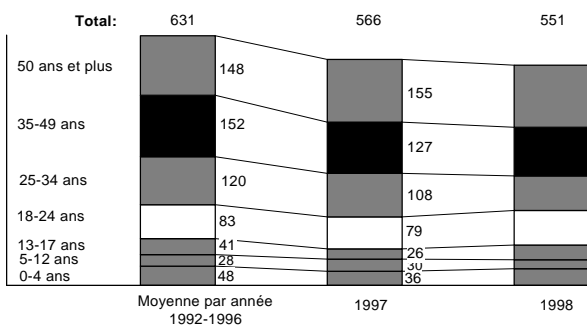
En 1998, il y a également eu un accroissement des décès occasionnés par l'eau reliés à la motoneige. Contrairement à ce qui s'est produit dans la navigation de plaisance, il y a eu plus de cas dans les décès en motoneige (76 % de décès) où l'alcool avait joué un rôle en 1998, que lors des années antécédentes (62 %). Il est à noter que la majorité des victimes dans ces décès reliés à la motoneige ne portaient pas de VFI ou d'habit de flottaison ce qui a été un facteur contribuant à leur perte. En 1998, une seule des victimes qui s'est noyée en faisant de la motoneige portait une telle protection.

**BAISSE RECORD DU NOMBRE DE DÉCÈS RELIÉS À LA NAVIGATION DE PLAISANCE DEPUIS 9 ANS**

Les 187 décès reliés à la navigation de plaisance sont le nombre le plus bas compilé au cours des neuf dernières années (tableau 6). Il y a eu moins de décès impliquant de petites embarcations (5,5 mètres ou moins).

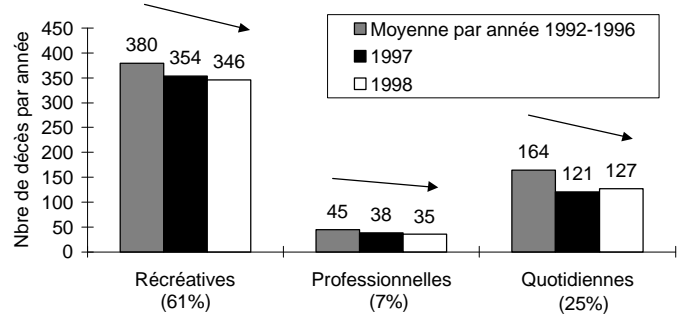
**NOMBRE DE NOYADES À LA BAISSÉ CHEZ LES ADULTES ÂGÉS DE 25 À 49 ANS**

**Tableau 3 : Nombre de décès évitables associés à l'eau par groupe d'âge au Canada, 1992-1998**



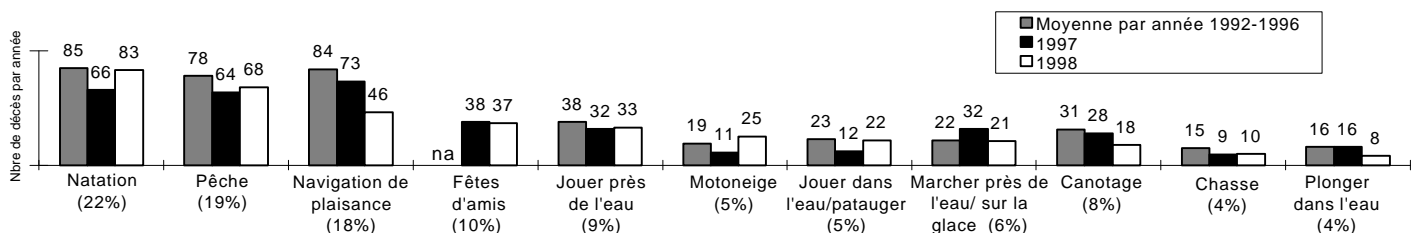
**NOUVELLE BAISSÉ DU NOMBRE DE NOYADES DANS LES LOISIRS AQUATIQUES EN 1998**

**Tableau 4 : Nombre de décès évitables associés à l'eau par but ou activité au Canada, 1992-1998**



**RÉDUCTION DU NOMBRE DE NOYADES DANS LES ACTIVITÉS DE NAVIGATION DE PLAISANCE ET EN CANOTAGE EN 1998**

**Tableau 5 : Activités de loisirs ayant causé le plus grand nombre de décès évitables associés à l'eau au Canada, 1992-1998**



Malgré le fait qu'en nombre absolu les petites embarcations soient encore impliquées dans le plus grand nombre de décès causé par ce genre d'embarcation, le total de 46 décès en 1998 était de 30 % moins élevé que lors des dernières années. Il y a également eu moins d'incidents où l'alcool a joué un rôle (33 %) en 1998 que lors des années précédentes (46 %). Parmi les autres types d'embarcations, il y a également eu moins de victimes qui faisaient du canotage en 1998 que lors des années antérieures.

Il y a eu 7 décès impliquant les motomarines en 1998, soit à peu près le même nombre qu'en 1997. Un comportement à risque a grandement contribué à 5 de ces 7 incidents au cours de 1998 et incluait la consommation d'alcool et 6 des 7 victimes ne portaient pas de VFI. Toutes les victimes en 1998 étaient des hommes entre 18 et 49 ans et 5 des 7 avaient moins de 35 ans.

**NE PAS PORTER DE VFI ET LA CONSOMMATION D'ALCOOL SONT DES FACTEURS IMPORTANTS QUI CONTRIBUENT AUX NOYADES**

Il ne faut pas s'étonner que les coroners et les médecins légistes identifient la noyade comme étant la première cause de la mort dans 90 % de décès évitables occasionnés par l'eau. La consommation d'alcool et le fait de ne pas porter un VFI sont les deux autres facteurs déterminants le plus souvent mentionnés comme causes secondaires, suivi de l'exposition au froid ou de l'hypothermie.

Le facteur déterminant dans 36 % des décès évitables occasionnés par l'eau au cours des cinq dernières années était la consommation d'alcool. En 1998, la consommation d'alcool était présente dans seulement 32 % des décès.

En nombre absolu, il y a eu 52 décès de moins reliés à l'alcool en 1998 que pour la moyenne des cinq dernières années. Étant donné que le nombre de décès évitables occasionnés par l'eau a aussi diminué en 1998, ceci renforce le désir de la SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE d'arriver à diminuer encore plus la consommation d'alcool sur l'eau et ainsi contribuer à la diminution des noyades au Canada.

Le fait de ne pas porter de VFI est également un facteur de risque déterminant. Près de la moitié (42 %) des décès évitables occasionnés par l'eau se sont produits dans des incidents où il aurait été possible de porter un VFI. Les deux tiers (65 %) des victimes d'incidents de navigation de plaisance ne portaient pas de VFI et il n'y a avait pas de VFI dans l'embarcation dans un quart de ces décès (25 %). Dans la moitié des cas de décès en motoneige il n'y a avait pas de VFI ou d'habit de flottaison.

**LES NOYADES DANS LES PISCINES RÉSIDENIELLES NE SUIVENT PAS LA TENDANCE À LA BAISSÉ**

Il y a eu une diminution des noyades dans la majorité des environnements aquatiques en 1998 (tableau 7). Toutefois, les noyades dans les piscines privées ont augmenté et la majorité se sont produites dans les piscines familiales. Près de la moitié de ces victimes (45 %) étaient des bambins et de très jeunes enfants de moins de 5 ans. Habituellement, ces jeunes victimes jouaient seules près de la piscine, sont tombées dans l'eau et se sont noyées en quelques secondes, même si généralement le manque de supervision n'a duré que quelques minutes.

**LES BATEAUX À MOTEUR ET LES MOTOMARINES SONT PLUS DANGEREUX QUE LES EMBARCATIONS NON MOTORISÉES**

La Garde côtière canadienne estime qu'environ 8 à 10 millions de Canadiens par année vont en bateau. Elle estime que les Canadiens ont loué ou possédé 2,6 millions de bateaux aux fins de loisirs et de plaisance en 1996. Près de la moitié (45 %) étaient des embarcations à moteur (1,2 million) et un tiers étaient des canots et kayaks (environ 1 million).

Les bateaux à moteur sont le type d'embarcation qui a causé le plus grand nombre de décès associés à l'eau en navigation de plaisance, en chiffres absolus. Le taux de mortalité associé aux embarcations à moteur est de 7 décès par 100 000 embarcations. Ce taux est plus élevé que celui des embarcations non motorisées (canots, chaloupes à rames, bateaux à voile), qui est de 2 à 4 décès par 100 000 embarcations.

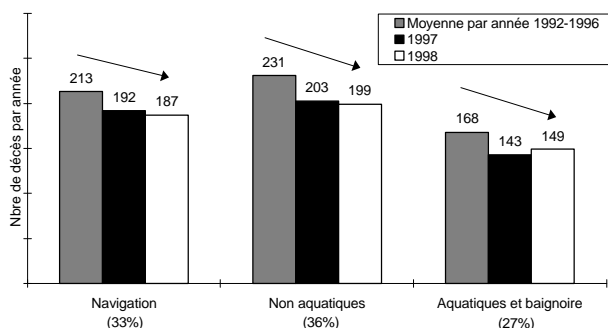
À cause d'une utilisation plus intensive, le taux de mortalité associé à la motomarine est plus élevé que pour les autres embarcations, soit 10 décès par 100 000 embarcations, malgré le nombre peu élevé de ces embarcations (50 000 en 1996).

	Milliers de bateaux de plaisance utilisés -1996 <sup>1</sup>	Nbre de décès en bateau ass. à l'eau 1994-1998	Taux de mort. ass. à l'eau/nbre de décès par 100 000 embarc.
Bateaux à moteur	1 182	85	7
Motomarines	52	5	10
Canots et kayaks	965	37	4
Bateaux à voile	124	5	4
Bateaux à rames	294	7	2
Total	2 617	150	5.7

Note : 1. Les estimations du nombre de bateaux utilisés à des fins de loisirs proviennent de l'étude de recherche de 1996 «Small Vessels Inventory in Canada» de la Garde côtière canadienne et comprennent les embarcations privées des familles canadiennes et les embarcations louées pour le plaisir/l'utilisation personnelle. Les estimations sont précises à ± 12 %.

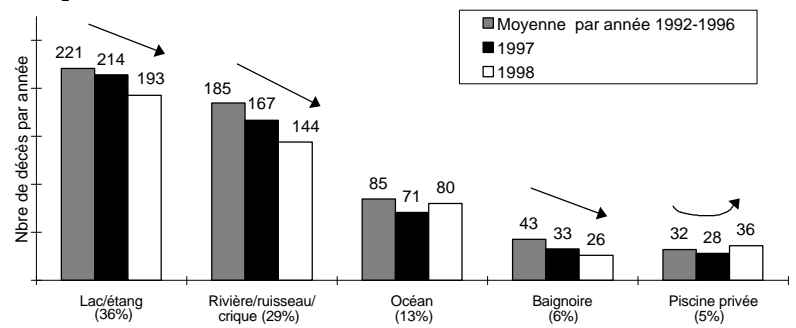
**BAISSE MAJEURE DES DÉCÈS EN EMBARCATION EN 1998**

**Tableau 6 : Décès évitables associés à l'eau par type d'activité au Canada, 1992-1998**



**AUGMENTATION DU NOMBRE DE DÉCÈS DANS LES PISCINES RÉSIDENIELLES EN '98**

**Tableau 7 : Les cinq environnements aquatiques où sont survenus le plus de décès évitables associés à l'eau au Canada, 1992-1998**



## SAVEZ-VOUS COMMENT ÊTRE AQUA BON<sup>MC</sup>?

### SOYEZ UN NAVIGATEUR AQUA BON<sup>MC</sup>...

#### 1) CONNAISSEZ LE «CODE DE LA ROUTE» DE LA NAVIGATION

Obtenez plus de détails auprès de la Garde côtière canadienne ([www.ccg-gcc.gc.ca](http://www.ccg-gcc.gc.ca)). Voici les changements en vigueur à partir de septembre 1999 :

- La conduite d'un bateau à moteur de plus de 10 HP est interdite aux enfants de moins de 12 ans.
- Les jeunes de 12 à 15 ans peuvent conduire un bateau de plus de 40 HP à la condition d'être accompagnés d'une personne de 16 ans et plus qui assure une supervision directe.
- La conduite d'une motomarine est interdite aux moins de 16 ans.
- Le nouvel équipement de sécurité et les précautions sécuritaires pour petites embarcations comprennent un délit «d'opération négligente d'un vaisseau» qui oblige les navigateurs à voyager de façon sûre en évitant de mettre leur vie et celle des autres à risque.
- À compter de septembre 1999, les conducteurs de bateaux à moteur de moins de 16 ans devront posséder une preuve de compétence. Cette exigence s'appliquera à tous les conducteurs de bateaux à moteur de moins de 4 mètres, y compris les motomarines à compter de septembre 2002, et à tous les conducteurs d'embarcations à moteur et de motomarines à compter de septembre 2009.

#### 2) OBTENEZ UNE FORMATION EN SÉCURITÉ NAUTIQUE!

- Non seulement pour obtenir votre «permis» de conducteur de bateau mais aussi pour être Aqua Bon<sup>MC</sup>.
- Les jeunes et les adultes peuvent s'inscrire au Brevet d'Opérateur Nautique (B.O.N.<sup>MC</sup>) de la SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE à leur piscine ou installation aquatique locale.

#### 3) PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS AVANT LE DÉPART!

- Évitez les risques inutiles en effectuant quelques vérifications. Quel temps fera-t-il? Y a-t-il des sources de danger dans les environs? Avez-vous vos cartes et vos schémas? Avez-vous votre VFI? Avez-vous votre trousse de premiers soins, vos outils et vos pièces de rechange? L'équipement de sécurité fonctionne-t-il? Avez-vous suffisamment d'essence? Prévenez quelqu'un de l'endroit où vous allez et de l'heure de votre retour.

#### 4) PORTEZ TOUJOURS UN GILET DE SAUVETAGE!

- Ne vous contentez pas de l'avoir à bord. Choisissez-en un et portez-le. Seulement 5 % des victimes de la noyade au Canada portaient correctement leur VFI; plus de la moitié des victimes d'incidents de bateau à moteur, de canot, de bateau à rames et de bateau à voile ne portaient pas de VFI.

#### 5) PORTEZ LES VÊTEMENTS APPROPRIÉS!

- Votre VFI, bien entendu, mais aussi de bonnes lunettes de soleil et des vêtements convenables.
  - Apportez aussi des rames, un sifflet et des fusées éclairantes.
- #### 6) LA SOBRIÉTÉ AU VOLANT. L'ALCOOL ET LE NAUTISME NE FONT PAS BON MÉNAGE!
- L'alcool intensifie l'effet de la fatigue, du soleil, du vent et du mouvement du bateau, ce qui affecte votre équilibre, votre jugement et votre temps de réaction.
  - L'alcool est un facteur déterminant dans 36 % de tous les décès évitables associés à l'eau et dans plus de la moitié des incidents de bateau à moteur et de déplacement en bateau et de motoneige.

#### 7) CONDUISEZ VOTRE BATEAU À MOTEUR OU VOTRE MOTOMARINE DE FAÇON RESPONSABLE!

- Regardez avant d'agir, maintenez un profil bas, conduisez à une vitesse moyenne, soyez à l'affût des changements de température et conduisez avec extrême prudence et avec l'éclairage nécessaire après la tombée du jour.
- Les trois quarts des incidents mortels sont causés par un chavirement, la submersion ou une chute par-dessus bord.

### SOYEZ AQUA BON<sup>MC</sup> SUR LA GLACE...

#### 8) NE MARCHEZ PAS, NE JOUEZ PAS ET NE FAITES PAS DE MOTONEIGE SUR UNE GLACE MINCE OU INCONNUE!

#### 9) SOYEZ SOBRE, PORTEZ UN HABIT DE FLOTTAISON ET NE CONDUISEZ PAS VOTRE MOTONEIGE SUR LA GLACE APRÈS LA TOMBÉE DU JOUR!

#### 10) RENSEIGNEZ-VOUS SUR LA SÉCURITÉ ET LE SAUVETAGE SUR LA GLACE... Obtenez le guide de la SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE «La glace... la Faucheuse hivernale».

### SOYEZ UN NAGEUR AQUA BON<sup>MC</sup>...

#### 11) APPRENEZ À NAGER!

#### 12) NE PLONGEZ JAMAIS DANS L'EAU PEU PROFONDE!

#### 13) N'ALLEZ PAS À L'EAU SEUL! ...Nagez toujours avec un ami.

#### 14) SURVEILLEZ TOUJOURS LES JEUNES ENFANTS PRÈS DE L'EAU! ...S'ils ne sont pas à portée de la main, vous êtes trop loin!

#### 15) JOUEZ ET NAGEZ DANS DES ENDROITS SURVEILLÉS!

#### 16) APPRENEZ LES TECHNIQUES DE SAUVETAGE!

- Faites un pas de plus. Suivez les cours de Jeune Sauveteur, d'Étoile de bronze, de Médaille de bronze, de Croix de bronze, de Sauveteur national ou un autre programme de sauvetage de la SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE à votre piscine ou installation aquatique locale.

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LA :

Société de sauvetage  
287, avenue McArthur  
Ottawa (Ontario) K1L 6P3  
Téléphone : (613) 746-5694  
Télécopieur : (613) 746-9929  
Courriel : [experts@sauvetage.ca](mailto:experts@sauvetage.ca)

Ou communiquez avec votre division provinciale/territoriale de la Société de sauvetage.

La Société de sauvetage remercie les individus et les organismes suivants de leur collaboration lors de la préparation de son rapport national sur les noyades :

- Les bureaux des coroners et des médecins légistes de chacune des provinces
- La Société canadienne de la Croix-Rouge (SCCR)
- La Gendarmerie royale du Canada et la Force royale constabulaire de Terre-Neuve
- La Garde côtière canadienne
- Think First Canada
- Environnement Canada
- Le personnel et les bénévoles de la Société de sauvetage et de la SCCR



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

*Les experts en surveillance aquatique*

La Société de sauvetage est un organisme de bienfaisance nationale à but non lucratif fondée sur le bénévolat qui se consacre à sauver des vies par la prévention de la noyade au moyen de ses programmes de formation, d'éducation du public, de recherche, de consultation et de relations internationales.